



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARLIENS

21110

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 5 Décembre 2024

Le conseil municipal, convoqué le 26 novembre, s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, le 5 Décembre septembre 2024 à 19h00 à la salle du conseil de la mairie de Marliens.

Président : Mr Jean-Marie FERREUX

Secrétaire de séance : Mr Cedrick FACON

Présents : Mr Hubert BOURGOGNE, Mr Joël CHEROT, Mme Anaïs DUBOIS, Mr Cedrick FACON, Mr Jean Marie FERREUX, Mme Antonia MILLERON, Mr Didier MOUGIN, Mme Christelle NECCHI, Mr Frédéric MONBILLARD

Absents : Mr BOGÉ Cédric (excusé), Mme ENAULT Elodie (excusée), Mr Cyril MARTIN (excusé), Mme Maréva MAZUÉ (excusée) Mr MICHEL Patrick (procuration Mr Hubert BOURGOGNE)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

☞ Le conseil municipal adopte le dernier compte-rendu à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différentes opérations du budget principal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la modification budgétaire suivante :

CHAPITRE 20 – ARTICLE 203	-7000€
CHAPITRE 21 – ARTICLE 2131	+7000€
CHAPITRE 11– ARTICLE 60611	-30 000€
CHAPITRE 12 – ARTICLES 6411-6412-615231-615228-615221-60612	+ 30 000€

DÉLIBÉRATION REMPLACEMENT TITULAIRE SINOTIVEAU

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'il convient de proposer à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, un représentant de la commune au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU), en remplacement de Madame Laurence SCHERRER.

☞ Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, propose à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise la candidature de **Mr Joël CHEROT**, en qualité de délégué titulaire au SINOTIV'EAU, en remplacement de Madame **Laurence SCHERRER**.

DELIBERATION LOYERS APPARTEMENTS

Suite à la libération des logements locatifs T2 et T3 Impasse du château, le conseil émet à l'unanimité un avis favorable pour modifier les loyers :

- T2 à 460€, (ancien prix 455.39€)
- T3 à 650€, (ancien prix 649.35€)

DEVIS APPARTEMENT ECOLE

La commission logement présente au conseil municipal les travaux à réaliser dans l'appartement au dessus de l'école :

➤ Cuisine

Sol, mur, plafond et meuble de la cuisine à refaire.

Demande de devis en cours par la commission.

➤ Etage

Une fenêtre à changer pour corriger un problème d'humidité.

➤ Séjour

Le sol sera à refaire dans un second temps.

Locatif du 1 route d'Échigey

La locataire actuelle demande à la commune la possibilité d'une éventuelle participation pour :

- Peinture et papier-peint sur certaines pièces.

La commune demande au locataire des devis (escalier, chambre, ..) sur les matériaux avant de se prononcer sur une éventuelle participation.

Maisons « lotissement du petit bois »

Les nouvelles télécommandes du portail sont arrivées.

Le contrat de maintenance pour les chaudières des maisons locatives à été souscrit auprès de l'entreprise AMCC (filiale de l'entreprise KLEIN) pour un montant de 187.20€ par an à la charge du locataire.

Le devis pour regazonner s'élève à 450HT et justifie le retrait sur caution du locataire précédent.

Salle des fêtes

- Réparation de la serrure de la porte d'entrée en cours.
- Achat d'un micro-onde en cours.
- Une réunion avec les représentants de l'association l'ALM et la commission logement sera organisé afin de discuté de l'utilisation du lave-vaisselle.
- L'achat d'un lave vaisselle professionnelle pour la somme de 300.00 € à envisager après la réunion.

TRAVAUX DE VOIRIE 2025

- GRDF à prévenir avant travaux des « Jonquilles ».

COMPTES RENDUS RPI ET AMIS DE L'ÉCOLE :

VARANGES :

Effectifs de l'école maternelle

- Effectif actuel : 33 élèves inscrits actuellement pour 2 classes (9 PS- 7 MS- 17 GS)
- Répartition par classe : 1 classe de 16 PS/MS (9 PS - 7 MS) et 1 classe de 17 GS
- Les prévisions des effectifs pour la rentrée 2025 : **33 élèves**

MARLIENS :

Effectifs de l'école élémentaire

69 élèves inscrits actuellement pour 3 classes

Répartition par classe ;

- 1 classe de 24 CP/CE1 (15 CP+ 9 CE1) : Mme Freitas
- 1 classe de 22 CE2/CM1 (16 CE2+ 6 CM1) : Mme De Oliveira
- 1 classe de 23 CM1/CM2 (8 CM1+15 CM2) : M Delannoy
-

Pour la rentrée 2025, les prévisions sont de 71 élèves :

17 CP 15 CE1 8 CE2 17 CM1 14 CM2

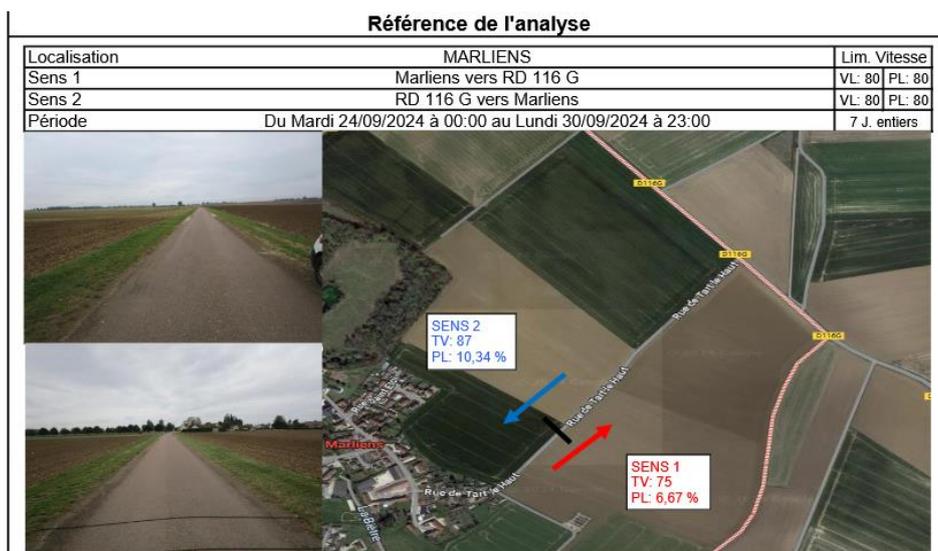
VISITE DE M. LE DEPUTE LE 13 DECEMBRE 2024

Mr le député Pierre *PIBRETICH* rendra visite au conseil.

ORGANISATION « FETES DE FIN D'ANNEE »

- La réception de nos Aînés aura lieu **Samedi 21 décembre**, à la salle des fêtes, à 11h00
- Les traditionnels vœux du Maire seront organisés le **vendredi 10 janvier 19h00** à la salle des fêtes par le conseil municipal

COMPTAGE VEHICULE « RUE DE TART LE HAUT »



Synthèse de l'analyse du Mardi 24/09/2024 à 00:00 au Lundi 30/09/2024 à 23:00

Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2				Sens cumulé			
	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL
Débit Total sur la période	522	487	35	6,70	606	545	61	10,07	1128	1032	96	8,51
Débit Moyen Journalier	75	70	5	6,67	87	78	9	10,34	161	147	14	8,70
Débit Moyen horaire	3	3	0	0,00	4	3	1	25,00	7	6	1	14,29
Débit Moyen de Jour	73	68	5	6,85	83	75	8	9,64	156	142	14	8,97
Débit Moyen de Nuit	2	2	0	0,00	3	3	0	0,00	5	5	0	0,00
Débit Moyen Jours ouvrés	84	77	7	8,33	102	90	12	11,76	186	167	19	10,22
Débit Moyen Sam. & V.F.	65	65	0	0,00	59	59	0	0,00	124	124	0	0,00
Débit Moyen Dim. & Fériés	35	35	0	0,00	38	38	0	0,00	73	73	0	0,00

2 panneaux de limitation à 30km/h et 2 panneaux « accotements déformés » seront posés au début et fin de la rue de Tart le Haut.

. QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES.

- Le conseil vote à l'unanimité l'attribution d'un bon d'achat de 100€ afin de leur permettre d'acheter un ou des lots pour leur loto du 19 janvier 2025.
- Des contrôles de vitesse ont lieu régulièrement dans le village, Mr le maire demande à la gendarmerie d'accentuer les contrôles.
- Point de situation sur le budget de la commune :

DEPENSE INVESTISSEMENT	SOLDE 12 088.51€
RECETTE INVESTISSEMENT	SOLDE - 5 078.04€
DEPENSE FONCTIONNEMENT	SOLDE 74 562.95€
RECETTE FONCTIONNEMENT	SOLDE + 21 647.97€

- L'association de pétanque a communiqué le compte rendu de son assemblée générale et fait la demande pour stocker un réfrigérateur dans la salle des fêtes, le conseil municipal accepte leur demande.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 13 février 2025 à 19h00.

Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 06 août, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.